SBBK | CSFP |
Schweizerische Berufsbildungsämter-Konferenz
Conférence suisse des offices de la formation professionnelle
Conferenza svizzera degli uffici della formazione professionale
Conferenza svizra dals uffizis da la furmaziun professiunala
Eine Fachkonferenz der Kantone (EDK) | Une conférence spécialisée des cantons (CDIP)

1er mai 2023

Comité de la CSFP

Brèves 04/23

Points traités	Résultats | décisions
Élections commissions de la CSFP	A la suite du départ à la retraite ou vers d'autres voies professionnelles de Philipp Stadelmann (BE), de Brigitte Steinmann (ZH) et de Fabienne Raccaud (VD), le comité a nommé les personnes suivantes dans la commission Écoles supérieures CES: – Maja Huber (BE) – Angela Martucci (ZH) – Anne-Marie Munch (GE) – Yves Rey (VS)
Semaine de la formation professionnelle	La Semaine de la formation professionnelle 2024 aura lieu durant la semaine 20 (du 13 au 17 mai 2024).
Augmentation du nombre des jours CIE	La Commission Développement des professions CDP a été confrontée à plusieurs reprises à la situation où des OrTra souhaitent augmenter le nombre de jours de CIE dans le cadre de révisions. La Commission Financement de la formation professionnelle CFFP s'occupe également depuis longtemps des coûts des CIE. La CDP et deux représentants de la CFFP se sont entretenus sur le sujet le 14 mars 2023 et soumettent au comité de la CSFP leurs conclusions ainsi que quelques mesures possibles. La tâche des CIE est de transmettre les bases d'une profession et d'introduire à une compétence, l'approfondissement/la spécialisation et l'exercice se faisant dans les entreprises. Le comité de la CSFP salue la proposition de la CDP de discuter du rôle des CIE et de leurs contenus avec les partenaires de la formation professionnelle lors du forum de dialogue du 6 septembre 2023. La question de savoir comment maintenir le système de formation dual et la volonté de former des entreprises formatrices sera également posée. Le comité renonce à demander un embargo sur les augmentations des CIE au niveau politique, comme ceci était proposé par la CLPO. Finalement, il est d'accord avec la CDP de ne pas poursuivre le modèle des CIE complémentaires à option en raison du risque d'inégalité des chances.

261.521-15.3 scma, kr

Sekretariat SBBK | Secrétariat CSFP c/o Generalsekretariat EDK | Secrétariat général de la CDIP
Haus der Kantone, Speichergasse 6, Postfach, CH-3001 Bern
+41 31 309 51 11, sbbk-csfp@edk.ch